

Conseillers élus : 15  
Conseillers en fonction : 15  
Conseillers présents : 14  
Nombre de suffrages  
exprimés : 15

Département du Bas-Rhin  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Saverne

---

**COMMUNE DE SAINT-JEAN-SAVERNE**

---

---

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019**

---

L'an deux mil dix-neuf le lundi 8 avril, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Henri WOLFF, Maire ; à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 29 mars 2019.

Etaient présents : M. Jean GOETZ, M. Camille OSWALD, Adjoint au Maire ;  
Mme Martine HOFF, Mme Anne MARTIN, Mme Angèle BERNERT, Mme Corinne CROMER, M. Benoît GERBER, M. Patrick HERRMANN, M. Etienne MENDENI, M. Pascal COMTE  
M. Charles SOLLER, M. Joseph GROSS, M. Christophe JOSEPH.

Absent excusé : M. Jean-Michel LORENTZ qui donne procuration à M. Jean GOETZ

**ORDRE DU JOUR**

- 2019-12 Adoption du procès-verbal du 19 février 2019**
- 2019-13 Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2019-14 Comptes administratifs 2018**
- 2019-15 Comptes de gestion 2018**
- 2019-16 Affectation résultats 2018**
- 2019-17 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales**
- 2019-18 Budgets primitifs 2019**
- 2019-19 Contrat d'entretien de l'orgue de l'église**
- 2019-20 Droit de préemption urbain**
- 2019-21 Motion relative au projet de SRADDET**
- 2019-22 Divers et communication**

En ouverture de séance Monsieur le Maire soumet à l'avis du Conseil Municipal la modification de l'ordre du jour, par l'ajout du point suivant :

- 2019-22 Lotissement "les Jardins" : vente de terrain
- 2019-23 Divers et communication

La modification de l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

**N° 2019-12 Adoption du procès-verbal du 19 février 2019**

---

Le procès-verbal de la séance du 19 février 2019 a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la présente séance. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents dans la forme et la rédaction proposées.

**N° 2019-13 Désignation du Secrétaire de séance**

---

Mme Angèle BERNERT, Conseillère Municipale en exercice, a été désignée Secrétaire de la présente séance.

## **2019-14 Comptes administratifs 2018**

---

### **N° 2019-14-01 Compte administratif 2018- Budget commune**

Monsieur Jean GOETZ, Adjoint au Maire soumet à l'examen des conseillers réunis, le compte administratif 2018 du budget communal, qui se traduit par les résultats suivants :

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>
	<b>REALISE</b>	<b>REALISE</b>
<b>DEPENSES</b>	143 290,01	338 254,88
<b>RECETTES</b>	50 269,95	412 839,42
<b>REPORT N-1</b>	32 296,17€	141 092,91 €
<b>RESTES A REALISER</b>	86 000,00 €	0,00 €
<b>RESULTAT CUMULE</b>	- 146 723,89 €	215 677,45

**Excédent global de clôture 68 953,56 €**

Le Maire s'étant retiré de la séance, il est procédé au vote du compte administratif 2018 du budget communal, sous la présidence de M. Jean GOETZ, Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE, le compte administratif 2018 du budget communal ainsi présenté.

Monsieur le Maire reprend la séance.

### **N° 2019-14-02 Compte administratif 2018- Budget annexe lotissement**

Monsieur Jean GOETZ, Adjoint au Maire présente à l'examen des conseillers réunis, le compte administratif 2018 du budget annexe lotissement, qui se traduit par les résultats suivants :

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>
	<b>REALISE</b>	<b>REALISE</b>
DEPENSES	606 792,86 €	977 883,09 €
RECETTES	900 009,17 €	1 083 823,29 €
<b>REPORT N-1</b>	99 990,83€	11 332,49 €
<b>RESULTATS</b>	<b>393 207,14€</b>	<b>117 272,69 €</b>

Le Maire s'étant retiré de la séance, il est procédé au vote du compte administratif 2018 du budget annexe lotissement, sous la présidence de M. Jean GOETZ, Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE, le compte administratif 2018 du budget annexe lotissement ainsi présenté.

Monsieur le Maire reprend la séance.

### **N° 2019-15 Compte de gestion 2018**

---

#### **N° 2019-15-01 Compte de gestion 2018 - Budget commune**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2018, budget communal, arrêté par Madame Simone FISCHER, receveuse municipale, qui reprend les comptes de l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le Compte de Gestion 2018, budget communal, dressé par la receveuse municipale, qui n'appelle ni observation, ni réserve,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

## **N° 2019-15-02 Compte de gestion 2018 - Budget annexe lotissement**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2018, budget annexe lotissement, arrêté par Madame Simone FISCHER, receveuse municipale, qui reprend les comptes de l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- APPROUVE le Compte de Gestion 2018, budget annexe lotissement, dressé par la receveuse municipale, qui n'appelle ni observation, ni réserve,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

## **N° 2019-16 Affectation résultat 2018**

Après avoir entendu le compte administratif 2018 du budget communal, le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité d'affecter les résultats de fonctionnement de l'exercice 2018 comme suit :

Excédent de fonctionnement 2018 : 215 677,45€

- Affectation du virement à la section d'investissement (compte 1068) : 146 723,89 €

- Report du solde d'excédent de fonctionnement (compte 002) : 68 953,56 €

## **N ° 2019-17 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales**

Le Conseil Municipal, considérant les recettes nécessaires à l'équilibre du Budget primitif de l'exercice 2019 :

Produit fiscal attendu : 151 164,00€

Produit fiscal à taux constants : 151 164,00€

Coefficient de variation proportionnelle : (soit 151 164 : 151 164) = 1,000000

et après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE les taux d'imposition des taxes locales comme suit pour l'exercice 2019 :

<b>TAXE</b>	<b>TAUX</b>	<b>BASES (€)</b>	<b>PRODUITS (€)</b>
Habitation	9,70 %	746 500	72 411,00 €
Foncier bâti	12,91 %	547 200	70 644,00 €
Foncier non bâti	58,76 %	13 800	8 109,00 €
		<b><u>TOTAL</u></b> ...	<b>151 164,00 €</b>

## **N° 2019-18 Budget primitif 2019**

### **N°2019-18-01 Budget commune**

Après examen et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE, à l'unanimité, le Budget Primitif communal pour l'exercice 2019, dont la balance s'établit comme suit :

	<b>DEPENSES €</b>	<b>RECETTES €</b>
Section de Fonctionnement	476 249,56 €	476 249,56 €
Section d'Investissement	835 966,89 €	835 966,89 €

## **N°2019-18-02 Budget annexe lotissement**

Après examen et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE, à l'unanimité le budget annexe lotissement pour l'exercice 2019 dont, la balance s'établit comme suit :

<b>Budget annexe lotissement</b>	<b>DEPENSES €</b>	<b>RECETTES €</b>
Section de Fonctionnement	1 693 218,00 €	1 693 218,00 €
Section d'investissement	1 784 806,00 €	1 784 806,00 €

## **2019-19 Contrat d'entretien de l'orgue de l'église**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'offre de la société KOENIG sise à Sarre-Union, relative à l'entretien et l'accord annuel de l'orgue de l'Eglise, pour un montant annuel de 481,00 € HT, révisable selon l'indice ICHT-rev. Le contrat est conclu pour une durée de 1 an et se renouvellera par une reconduction expresse pour une même période, sans dépasser 3 ans au total.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE l'offre de la société KOENIG et AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance à intervenir. Les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2019.

## **2019-20 Droit de préemption urbain**

Décision prise par le Maire par délégation du Conseil Municipal :

Désistement de la commune à exercer de son droit de préemption sur la parcelle cadastrée :

**Section E                      Parcelle n° 49                      SCHAUSBERG                      500 m<sup>2</sup>**

## **2019-21 Motion relative au projet de SRADDET**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de motion relative au projet de schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) arrêté le 14 décembre 2018, soumise par la PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Par 12 ABSTENTIONS et 3 voix POUR, le Conseil Municipal décide de ne pas s'associer à cette proposition de motion.

## **2019-22 Lotissement "les Jardins" : vente de terrain**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande d'acquisition d'un lot au lotissement « Les Jardins », qui a été déposée en mairie :

N° lot	Surface totale en are	Prix de vente HT	Prix de vente TTC	ACQUEREUR
25	5,94	60 391,98 €	72 470,38 €	M. DOYENARD Mikaël Mme GERSTNER Pauline 32, avenue du Gal de Gaulle 67270 HOCHFELDEN

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE la cession du lot précité et DONNE tout pouvoir au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération et notamment pour signer tous actes se rapportant à cette aliénation en tant que représentant de la Commune.

**N° 2019-23-01 Affaires scolaires**

Monsieur Jean GOETZ, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que les classes d'Ernolsheim-Les-Saverne, accueillies à l'école de Saint-Jean-Saverne depuis le début du mois de février, réintégreront l'école d'Ernolsheim-Les Saverne après les vacances de printemps.

Délibération certifiée exécutoire,  
Compte tenu de sa transmission à la Préfecture du Bas-Rhin et de sa publication.

Le Maire,  
Henri WOLFF